

ovinquébec

Bulletin d'information des Éleveurs d'ovins du Québec et de ses partenaires



AGA 2019
21 ET 22 NOVEMBRE
▶ **page 5**

PORTRAIT RÉGIONAL
Centre-du-Québec et
Mauricie, page 12

SEMRPQ
*Vente de béliers de Rimouski et
Richmond, page 14*

GÉNÉTIQUE
*Mythes et réalités : Devrait-on
acheter des béliers ayant déjà
sailli ? page 21*

SOMMAIRE

automne 2019, volume 19, numéro 4

- 03 **Éditorial** | Déjà l'automne
- 05 **AGA** | Avis de convocation
- 06 **Actualités** | Bêles nouvelles
- 08 **Marché** | Tableau de bord
- 09 **Marché** | Ventas des agneaux de lait et légers à l'encan et en Ontario
- 10 **Agence de vente** | Grande Fête 2019
- 12 **Portrait régional** | Centre-du-Québec et Mauricie
- 14 **SEMRPQ** | Vente de béliers de Rimouski et Richmond
- 15 **Agence de vente** | Prévisions : aidez l'Agence à vous aider !
- 16 **Promotion** | Rétrospective des activités promotionnelles de l'été 2019
- 18 **Génétique** | Et les gagnants sont...
- 21 **Génétique** | Mythes et réalités : Devrait-on acheter des béliers ayant déjà sailli ?
- 23 **Programme québécois d'assainissement** | Tableau *Maedi visna*
- 24 **Santé** | Myosite éosinophilique : qu'est-ce que ça mange en hiver ?!
- 26 **Vulgarisation** | Sécheresse, adaptation... des actions qui portent « foin » avec l'herbe du Soudan et l'hybride sorgho-Soudan en plantes-abri ! On en parle à la Bergerie de la Neigette !
- 30 **Agence de vente** | Calendrier



Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. LEOQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
Les Éleveurs d'ovins du Québec
Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530 ■ Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneaudeauquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100



Éditeur

Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)

Tél. : 450 679-0540 p. 8484

ovinaquebec.com

agneaudeauquebec.com

Partenaires

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

Tél. : 418 856-1200

info@cepoq.com ■ cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

Téléphone : 418 359-3832

semrpq@cepoq.com ■ semrpq.net

ABONNEMENT OU ANNONCEURS :

Marion Dallaire, mdallaire@upa.qc.ca ou
450-679-0540 Poste 8332

En page couverture :

Photographie par Justine St-Arneault

Rédacteurs

Jean-Philippe Blouin

Marie-Josée Cimon

Marion Dallaire

Frédéric Fortin

Pierre Lessard

Cathy Michaud

Gaston Rioux

Amélie St-Pierre

DÉJÀ L'AUTOMNE

PIERRE LESSARD, PRÉSIDENT



Après un hiver relativement difficile pour les cultures, un printemps qui s'est fait attendre et un été sec par endroit, il est maintenant temps de faire place aux récoltes. La saison des réunions, des assemblées où ensemble nous pourrons faire le constat de ce qui a été accompli et planifier ce que nous aurons à faire dans la prochaine année.

C'est sous un thème « *Tous ensemble* » que nous entamons cette planification. En effet, vous serez convié à assister à votre assemblée générale annuelle qui se déroulera les 21 et 22 novembre prochain à Victoriaville. Cette année, le conseil d'administration a pris

la décision de changer la façon de faire. La première journée mettra à l'avant scène des conférenciers et des exposants sur les services et matériel de production. Ces derniers seront également présents la deuxième journée, lors de l'AGA.

Au cours de la prochaine décennie, nous ferons face à de grands défis d'approvisionnement dans l'agneau. Année après année, les événements et les fêtes religieuses musulmanes, basées sur le calendrier lunaire, se déplaceront dans le temps, et auront pour effet de concentrer la demande d'agneau sur une courte période de l'année et ralentir la demande les mois qui suivront. La régularité d'approvisionnement est l'un des facteurs importants dans la demande des détaillants. Cette éventualité n'est pas sans conséquence sur les prix payés aux producteurs. C'est pourquoi il sera important de s'adapter à la façon d'approvisionner les différents marchés, tant pour le marché de l'agneau lourd que pour ceux de l'agneau de lait et de l'agneau léger. Soyons proactifs plutôt que réactifs.



Entre-temps, les représentations auprès du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec se poursuivent. Notamment dans le but que le programme de soutien à l'investissement soit bonifié et que les différents projets de recherche déposés par nos collaborateurs et partenaires du CEPOQ, de la SEMRPO et de l'Université Laval soient pris au sérieux. Ces projets sont d'une importance capitale pour le développement de notre production et la diminution de nos coûts de production.

Au cours du mois de septembre dernier, notre Fédération a présenté son mémoire à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec dans le cadre de l'examen quinquennal couvrant la période 2014-2018. Cet examen est mené par la Régie conformément à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles. Il s'agit d'un exercice bénéfique pour LEOQ puisqu'il permet de faire le bilan des activités réalisées au cours des cinq dernières années.

Cet exercice demande toujours du temps et de l'énergie. Prendre le

temps d'effectuer une rétrospective est cependant une occasion de mieux faire afin de bien planifier le futur et de générer plus de valeur. Ce fut ainsi, une opportunité pour LEOQ de faire un retour sur les actions menées au cours de cette période afin de répondre aux objectifs identifiés dans notre dernier plan stratégique. Les principaux points abordés portaient sur la mise en marché, l'accès au marché, la relève, la main-d'œuvre et l'équité entre les producteurs.

La productivité, les coûts de production et la capacité concurrentielle des entreprises pour faire face aux produits en provenance de l'extérieur seront à l'avant-plan pour maintenir ou augmenter nos parts de marché. L'industrie doit également être en mesure de s'ajuster aux besoins des clients et être présente au bon moment sur les marchés.

Favoriser la synergie entre ses membres et partenaires, coordonner et appuyer le développement et le rayonnement de l'industrie ovine du Québec est bénéfique pour tous ses maillons et consommateurs.



...vous serez convié à assister à votre assemblée générale annuelle qui se déroulera les 21 et 22 novembre prochain à Victoriaville. Cette année, le conseil d'administration a pris la décision de changer la façon de faire. La première journée mettra à l'avant scène des conférenciers et des exposants sur les services et matériel de production. Ces derniers seront également présents la deuxième journée, lors de l'AGA...

On ne peut pas penser au futur sans parler de relève, de main-d'œuvre et de recherche. Le plein essor de l'industrie ne peut être assuré que par la capacité de celle-ci à bien rémunérer son capital et son travail.

En espérant vous voir en grand nombre à l'assemblée générale annuelle où nous pourrons échanger sur la façon de faire avancer cette belle production.



Monsieur Denis Pelletier n'est plus à l'emploi des Éleveurs d'ovins du Québec depuis le 24 septembre dernier. En mon nom personnel, celui de tous les producteurs et les membres de l'équipe, merci pour l'implication dans les dossiers.

Nous lui souhaitons bonne chance dans ses futurs projets !

AVIS DE CONVOCATION

À tous les éleveurs d'ovins du Québec

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous convoquons aux assemblées générales annuelles des Éleveurs d'ovins du Québec et du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec qui se tiendront à la date, lieu et heure suivants :

21 ET 22 NOVEMBRE 2019

AGA du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec

- 21 novembre : 13 h 30 (inscription : 12 h 30)
- 22 novembre : 9 h

AGA des Éleveurs d'ovins du Québec

- 22 novembre : 15 h 30 (à la suite de l'assemblée du plan conjoint)

HÔTEL LE VICTORIN

19, boul. Arthabaska
Victoriaville (Québec) G6T 0S4

Le jeudi 21, vous aurez le privilège d'accueillir des conférenciers avec service d'interprétation simultanée. Des exposants seront également sur place pour présenter leurs produits et services.

Prenez note que lors de ces assemblées, les délégués au Plan conjoint seront appelés à voter sur une proposition de modification du Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds et particulièrement sur les prévisions trimestrielles des livraisons; les priorités de livraison en cas d'offre excédentaire à la demande et; les paiements aux producteurs en lien avec les prévisions et les priorités de livraison.

Les délégués seront également soumis à un vote pour un projet de modification du Règlement sur la division en groupes des producteurs d'ovins pour une augmentation du nombre de délégués à 1 pour 20 producteurs.

Enfin, lors de ces deux assemblées, nous traiterons des items usuels :

- Approbation du rapport des activités de l'année écoulée;
- Approbation du rapport financier 2018-2019;
- Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2019-2020.

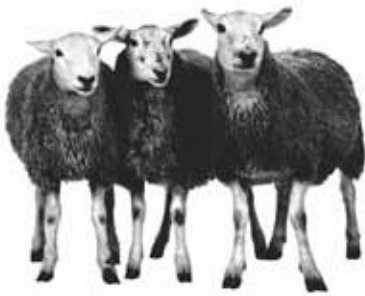
L'ordre du jour détaillé sera déposé sur le **ovinquébec.com** à compter du 6 novembre 2019.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.




Pierre Lessard
Président

Le 9 octobre 2019



RAPPEL | **Envoyez vos analyses d'ensilages dans le cadre du projet qui dressera le portrait fermentaire des ensilages vs les toxémies de gestation**

 N'oubliez pas de transmettre vos analyses d'ensilage de l'été 2019 pour toutes les coupes à Léda Villeneuve au CEPOQ par courriel (leda.villeneuve@cepoq.com), par télécopie (418-856-6247) ou par la poste (1642 rue de la Ferme, La Pocatière, G0R 1Z0). Vous pouvez aussi demander à votre expert-conseil qu'il transmette vos analyses à cette personne. Ces analyses vont permettre de dresser un portrait du profil fermentaire des ensilages, de voir s'il y a des teneurs en butyriques et de faire un suivi des cas de toxémie dans certains de vos troupeaux.



Objectif : minimum de 75 troupeaux ovins qui transfèrent leurs analyses, comprenant le profil fermentaire et nous fournissent quelques informations sur leurs entreprises telles que :

- ➔ Nom de la ferme et coordonnées
- ➔ Taille d'entreprise (nombre de brebis)
- ➔ Type d'élevage (éleveur, hybrideur, commerciaux)
- ➔ Races présentes dans l'élevage et proportion de chacune

Note : *Assurez-vous avec votre représentant de prendre l'analyse au bon moment, soit au minimum trois semaines après la récolte dans le cas des ensilages d'herbe et trois mois après la récolte pour l'ensilage de maïs afin de laisser le temps au matériel fourrager de bien compléter sa fermentation.* ■

Agneau Québec | **Fiches-recettes**

De nouvelles fiches-recettes sont disponibles pour les producteurs qui désirent les distribuer à leurs clientèles. Les étiquettes autocollantes rondes (en roulettes de 500) et les étiquettes autocollantes carrées avec le logo Agneau Québec sont également disponibles. Hâtez-vous, les quantités sont limitées et c'est gratuit ! Contacter LEOQ au framorin@upa.qc.ca. ■

Dates des fêtes religieuses où l'agneau fait partie du repas traditionnel

Fêtes	2020	2021	2022
Pâques Catholique	12 avril	4 avril	17 avril
Pâque juive (Pessa'h)	8-16 avril	27 mars - 3 avril	15 - 22 avril
Pâques Orthodoxe	12 avril	4 avril	17 avril
Début du Ramadan	23 avril	12 avril	2 avril
Grande Fête (Aïd al-Adha)* (*la date peut changer)	31 juillet	20 juillet	10 juillet

Source : www.google.ca

VÊTEMENTS CORPORATIFS



EN VENTE, EN LIGNE
DISPONIBLE EN OCTOBRE & NOVEMBRE 2019 SEULEMENT



wogcorpo.ca/collections/ovin-quebec
mot de passe : ovin19

Livré chez vous !

POLO | CHANDAIL | CHEMISE | VESTE |
CASQUETTE | TUQUE
consultez le site pour connaître tous les
produits disponibles



LEOQ | Affiches de ferme personnalisables

Affiches coroplastes personnalisées avec le nom de l'entreprise et photographie*.
Deux dimensions disponibles :

48" x 96" : 180 \$, livraison incluse

18" x 24" : 50 \$, livraison incluse

Pour information ou pour commander, contactez Marion Dallaire à mdallaire@upa.qc.ca



* La photographie doit être de bonne qualité graphique.

MARCHÉ

JEAN-PHILIPPE BLOUIN, AGR. M.SC.,

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DE LA MISE EN MARCHÉ, LEOQ

Tableau de bord

Les données du tableau de bord que nous vous présentons ont été compilées pour la période de 30 décembre 2018 au 7 septembre 2019 (semaines 1 à 36). Ainsi, un total de 95 250 agneaux (excluant les ventes à la ferme) ont été mis en marché.

On observe que le nombre d'agneaux lourds vendus depuis le début de l'année 2019 est en légère hausse comparativement à celui de la même période en 2018. Cette augmentation provient en bonne partie d'un plus grand nombre d'agneaux lourds offerts en ventes hebdomadaires. Bien que minime, la hausse des ventes en engagements annuels contribue également à cette hausse.

Le volume d'agneaux légers (50-79 lb) est quant à lui plutôt stable. Le volume des agneaux de lait (<50 lb) a légèrement reculé au cours de la même période. Dans l'ensemble, on observe que le volume d'agneaux du Québec mis en marché jusqu'à maintenant est quelque peu supérieur à celui de la même période en 2018.

Le prix moyen de l'agneau lourd est légèrement inférieur à celui de l'an dernier pour la même période. Après avoir égalé son plus haut niveau atteint en 2018, soit 12 \$/kg pendant plus de quatre mois, le prix est descendu à 10,50 \$/kg. Le prix moyen de l'agneau léger connaît également une légère régression par rapport à la même période de l'année précédente.

La donnée de la qualité de la production de l'agneau lourd démontre un certain recul (13,9 %) par rapport à la même période en 2018. Cette donnée peut être notamment influencée par une offre en vente hebdomadaire plus élevée. Cette situation peut en partie s'expliquer par des reports dans la livraison des agneaux et ainsi affecter négativement la qualité des agneaux. Rappelons que cette valeur reflète la cible, établie par la grille de classification actuelle, soit 7-11 mm de gras et 20-24 kg/carcasse. ▼

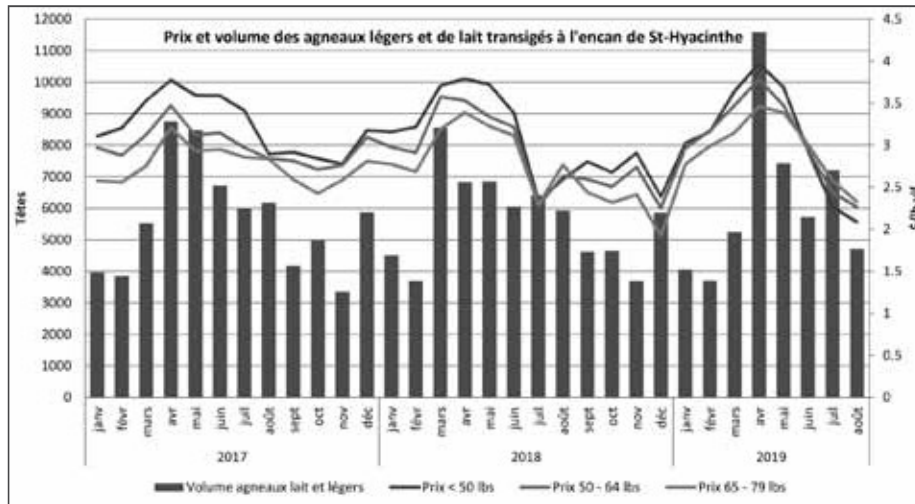
VOLUME LOURD-QC	VOLUME LEGER	VOLUME LAIT	QC- PRIX MOYEN LOURD	QC- PRIX MOYEN DU LEGER
45596	42504	7150	10.78 \$	14.38 \$
↑ 3.37 %	↑ 0.99 %	↓ -5.34 %	↓ -0.77 %	↓ -0.93 %
Semaines 1 à 36				
MESURE	CETTE ANNÉE (2019)	ANNÉE DERNIÈRE (2018)	VARIATION EN %	TENDANCE SUR 5 ANS
VOLUME LOURD-QC	45 596	44 110	↑ 3.37 %	
POIDS MOYEN	23.14	22.74	↑ 1.77 %	
GRAS MOYEN	12.63	11.84	↑ 6.72 %	
POIDS TOTAL VENDU (KG)	1 055 107.04	1 002 955.58	↑ 5.20 %	
QUALITÉ DE PRODUCTION-LOURD	20.39 %	23.68 %	↓ -13.91 %	
MOYENNE D'INDICE	99.93	101.25	↓ -1.30 %	
VOLUME LEGER	42 504	42 088	↑ 0.99 %	
VOLUME LAIT	7 150	7 553	↓ -5.34 %	
QC- PRIX MOYEN LOURD	\$10.78	\$10.86	↓ -0.77 %	
QC- PRIX MOYEN DU LEGER	\$14.38	\$14.51	↓ -0.93 %	
QC- PRIX MOYEN DU LAIT	\$14.82	\$15.29	↓ -3.07 %	

Ventes des agneaux de lait et légers à l'encan de Saint-Hyacinthe

Après avoir connu leur apogée en avril en raison de la demande accrue lors des périodes de Pâques et du Ramadan, les prix moyens des agneaux de lait et légers ont depuis amorcé une descente qui s'est poursuivie jusqu'à la Grande Fête. Les prix de ces catégories d'agneaux ont à nouveau chuté après l'Aïd.

Le prix moyen de l'agneau léger présente une baisse de 1 % depuis le début de l'année comparativement à la même période en 2018. Le volume, toutes catégories, à l'encan a augmenté d'un peu moins de 2 % au cours des huit premiers mois de 2019 par rapport à 2018.

Historiquement, les prix des agneaux de lait et légers à l'encan sont plus faibles au cours de l'automne et reprennent graduellement de la vigueur à partir de la période de Noël. ▼

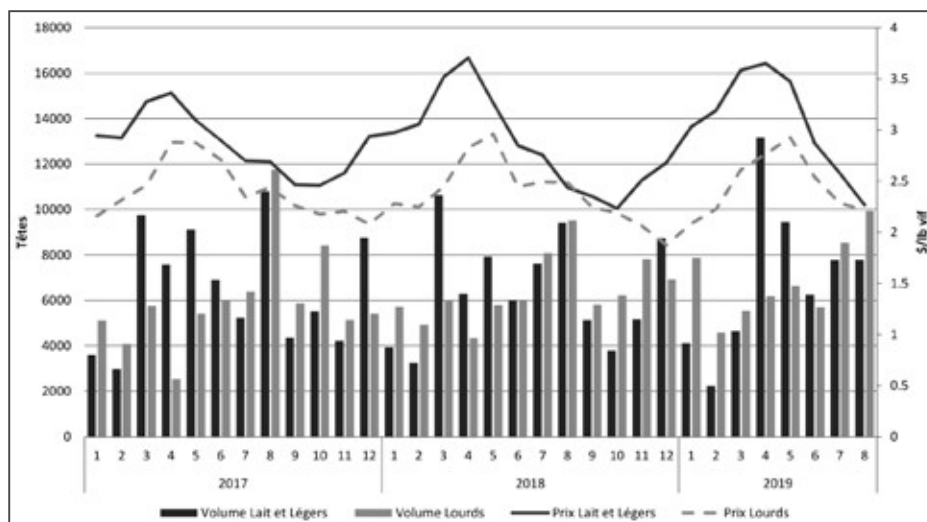


Ventes d'agneaux en Ontario

Au cours des huit premiers mois de l'année 2019, le volume d'agneaux lourds transigés dans les encans en Ontario a connu une augmentation importante de 9,1 %, comparativement à la même période en 2018. Le volume d'agneaux légers est quant à lui demeuré stable.

L'apport d'un volume plus important en agneaux lourds a entraîné une légère baisse du prix de cette catégorie d'agneaux en Ontario depuis le début de l'année. Le prix de l'agneau léger a quant à lui été similaire à celui observé au cours de la même période en 2018.

Tout comme au Québec, les prix de toutes les catégories d'agneaux confondues sont généralement à leur plus bas niveau au cours de la période automnale. ▼



GRANDE FÊTE 2019

JEAN-PHILIPPE BLOUIN, AGR. M.SC.,

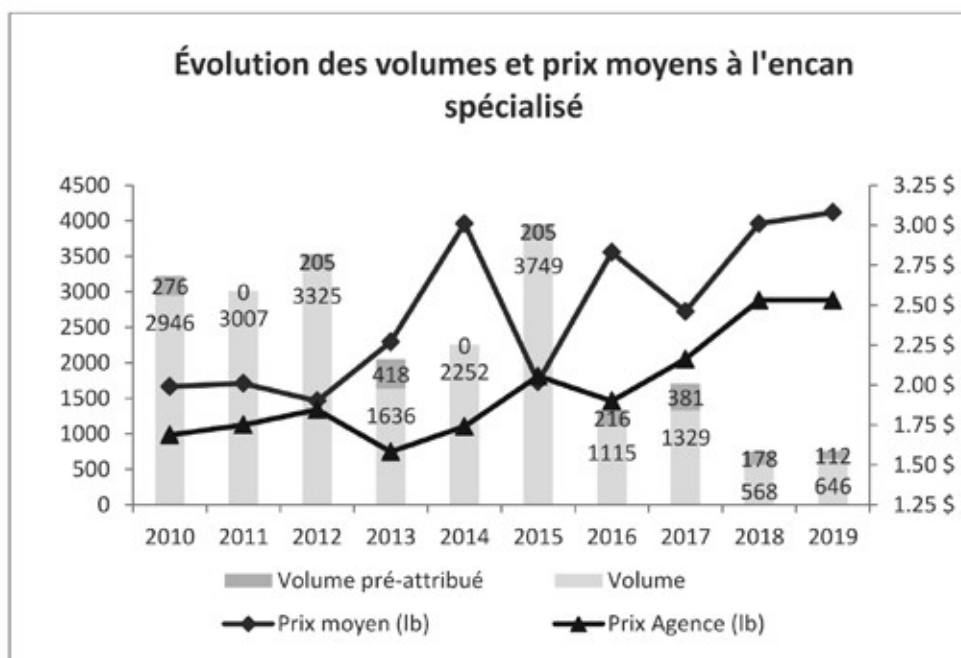
DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DE LA MISE EN MARCHÉ, LEOQ

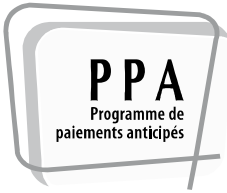
L'encan spécialisé de la Grande Fête (Aïd al-Adha ou Aïd al kébir) s'est tenu le 9 août dernier à St-Hyacinthe. Un total de 646 agneaux lourds ont été mis aux enchères pour un prix moyen de 3,08 \$/lb vif (voir tableau). Au total, 758 agneaux lourds ont été offerts par les producteurs pour la Grande Fête, dont 112 étant préalablement attribués aux acheteurs réguliers, tel que spécifié par la Convention de mise en marché des agneaux lourds. Le volume d'agneaux lourds offerts cette année est comparable à celui de l'année 2018. Les volumes commercialisés au cours des deux dernières années ont été inférieurs à ceux des années précédentes, ce qui explique en bonne partie les prix plus élevés.

Répartition des prix Encan du Bélier 2019

En livre vif

Strates de poids	n ^{bre}	Prix moy.	Min	Max	Prix moyen en kg
<70	5	2,82 \$	2,50 \$	2,95 \$	13,37 \$
70-80	9	3,23 \$	2,50 \$	3,42 \$	15,33 \$
80-90	100	3,08 \$	1,90 \$	3,42 \$	14,62 \$
90-100	234	3,15 \$	1,90 \$	3,42 \$	14,92 \$
100-110	225	3,05 \$	1,90 \$	3,35 \$	14,48 \$
110-120	50	2,98 \$	2,80 \$	3,32 \$	14,13 \$
120-130	10	3,07 \$	2,90 \$	3,50 \$	14,55 \$
>130	13	2,71 \$	2,50 \$	3,05 \$	12,86 \$
Total général	646	3,08 \$	1,90 \$	3,50 \$	14,61 \$





LE PPA C'EST RENTABLE...

Programme d'aide financière d'AAC administré par les PBQ



Jusqu'à 100 000 \$ sans
intérêt et 300 000 \$ au taux de
base moins 0,25 %

Visitez le www.bovin.qc.ca ou
composez le 450 679-0540 poste 8816

Stéphane Dumais, consultant en agronomie, vous offre :

- ✓ Des conseils innovateurs en suivi technique de votre troupeau.
- ✓ Analyse et gestion technicoéconomique par exemple :
 - ➔ Plan de démarrage;
 - ➔ Bien-être animal (diagnostic et plan d'action);
 - ➔ Analyse du coût de production et stratégie de vente d'agneaux;
- ✓ Analyse globale d'entreprise.

Ma force est de vous apporter une vision globale et des solutions novatrices qui feront le pont entre les techniques d'élevages et la gestion technicoéconomique. Laissez mes 20 ans d'expériences comme agronome dont 10 ans comme éleveur ovin travailler pour vous !



spdumais6@gmail.com
418 730-6072

1214, chemin de Lausanne
Rimouski



ON FINIT TOUS PAR GRANDIR MAIS POUR S'ÉPANOUIR, ON DOIT FAIRE DE BONS CHOIX.

Grandir est parfois difficile. Mais lorsque vous investissez astucieusement dans votre exploitation, les problèmes peuvent se transformer en opportunités.

Des opportunités de croissance exceptionnelle, de meilleure santé et d'un avenir prospère. C'est ce que notre lait de remplacement et nos produits de colostrum vous promettent. Au cours des 40 dernières années, l'expérience que nous avons acquise nous a permis de croître considérablement. Laissez-nous vous aider à vous croître. Nous offrons des aliments de première qualité, équilibrés et éprouvés dans des conditions comparables aux vôtres.

Grober est votre spécialiste en jeunes animaux, combinant l'art et la science de la nutrition des jeunes animaux. Nos produits sont fièrement fabriqués au Canada.



Située sur la rive nord du fleuve, la région de la Mauricie évoque les bûcherons et les draveurs, la chasse et la pêche ainsi que l'industrialisation du Québec, et plus particulièrement les papetières. D'ailleurs, on retrouve en Mauricie le centre d'histoire de l'industrie papetière qui porte le nom de Boréalis.

Sur la rive sud, entourée d'un côté par le fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-Pierre et de l'autre côté par les montagnes des Appalaches, se retrouve la plus jeune région administrative du Québec, le Centre-du-Québec. Il s'agit de l'une des plus importantes régions agricoles au Québec. D'ailleurs, la région se distingue par la présence de deux écoles de l'agriculture ainsi que du Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique (CETAB).



PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU CENTRE-DU-QUÉBEC ET DE LA MAURICIE

EN MAURICIE :

- ➔ **19 entreprises/3 353 brebis**
- ➔ **L'un des plus importants abattoirs détenant un permis provincial est situé en Mauricie, l'abattoir Lafrance.**

AU CENTRE-DU-QUÉBEC :

- ➔ **51 entreprises/14 084 brebis**
- ➔ **Deux abattoirs détenant un permis provincial, la boucherie Alphonse Côté et l'abattoir Transbec.**

(Statistique, FADQ 2019)

M. Éric Cloutier a récemment été élu à la présidence du syndicat à la suite du départ de M. Pierre Lessard qui, de son côté, assume la présidence des Éleveurs ovins du Québec depuis l'automne 2018.

DE LA BELLE VISITE

De réputation internationale et native de la Mauricie, Valérie Milot est une femme d'initiative et travailleuse acharnée, elle met la harpe de l'avant de manière inattendue. À preuve, elle a contacté le syndicat afin de trouver une entreprise ovine pour y tourner un court vidéo expliquant qu'une grande partie des cordes retrouvées sur une harpe sont fabriquées avec des boyaux d'agneaux. Christophe Lepage, un jeune producteur d'ovins siégeant au sein du conseil d'administration, s'est prêté à l'expérience.



REPORTAGE À CANAL VIE

La Bergerie La Moutonnaire a fait l'objet d'un beau reportage. Cela fait déjà plus de 20 ans que Lucille Giroux, fondatrice de la Bergerie La Moutonnaire, a les moutons comme passion. Depuis 10 ans, l'élevage est orienté vers la production laitière pour la transformation fromagère. L'entreprise a obtenu plusieurs prix et distinctions à The American Cheese Society, entre autres, pour le Féta, le Bleu de La Moutonnaire et le Fleur des Monts. ►

UNE JOURNÉE TECHNIQUE RECONNUE

La journée INPACQ (Innovation et progrès alimentaire au Centre-du-Québec) est de loin l'activité la plus populaire auprès des producteurs d'ovins de la région et de celles avoisinantes. Effectivement, sa popularité attire même des producteurs de la région de la Montérégie ainsi que de Québec. Sous forme de souper-causerie, les agricultrices et agriculteurs présents ont accès à des conférences de grande qualité tout en disposant de suffisamment de temps pour échanger entre eux. ▼



LA LAINE DES MOUTONS

Chaque année, le syndicat organise une à deux fois la récolte de laine. Un service apprécié des productrices et producteurs.

PRODUCTIONS VARIÉES

En Mauricie ainsi qu'au Centre-du-Québec, il n'y a pas de prédominance à l'égard de la production. Agneaux de lait, légers, lourds ainsi que plusieurs éleveurs de sujets reproducteurs sillonnent les rangs des deux régions. On y retrouve toujours des brebis au pâturage quoique les coyotes sont de plus en plus présents et peuvent causer des pertes considérables. Plusieurs éleveurs sont à reconsidérer cette pratique d'élevage. Que ce soit en Mauricie ou au Centre-du-Québec, on retrouve surtout des entreprises de petite taille.

LES DÉFIS

Le syndicat regroupe les producteurs ovins des deux régions, ce qui lui confère un vaste territoire à couvrir, d'autant plus que les fermes sont vraiment dispersées. De La Bostonnais à Tingwick, il n'est pas évident de trouver l'endroit qui attirera le plus grand nombre de producteurs pour tenir les activités.

Dernièrement, l'abattoir Délimax, situé à Saint-Germain-de-Grantham, qui détient un permis fédéral a cessé d'abattre des agneaux pour concentrer ses opérations à l'abattage de veaux lourds. Au cours des prochains mois, les producteurs se pencheront sur la possibilité de mettre en place un regroupement des volumes afin d'accroître l'efficacité du transport.

La relève, comme partout ailleurs au Québec, est certainement l'enjeu le plus important, tant au niveau de la production que de l'organisation syndicale. ■



SEMRPQ

VENTE DE BÉLIERS

DE RIMOUSKI ET RICHMOND

CATHY MICHAUD, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEMRPQ

Deux ventes de béliers et femelles de race pure ont été tenues cette année par la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ). La première a eu lieu le 4 août dans le cadre de l'Exposition agricole de Rimouski et la deuxième le 18 août à Richmond.

Dix différentes races ont été offertes en vente pour un total de 56 mâles et 2 femelles. La moyenne globale des deux ventes pour les mâles se chiffre à 1 098 \$ (comprenant les mâles adultes et les mâles juvéniles) et 575 \$ pour les femelles.

Deux événements, qui en plus du maillage entre producteurs, démontrent le savoir-faire des éleveurs de sujets reproducteurs du Québec. Les 58 sujets qui ont pris le chemin vers des fermes en production commerciale ou quelques-uns vers des fermes d'élevage en race pure sont assurément d'excellents reproducteurs.

Avant d'être admis aux ventes organisées par la SEMRPQ des seuils minimaux sont nécessaires. Indices génétiques supérieurs et/ou élite, géno-

typage obligatoire (QR/RR) et contrôle de santé le jour de la vente afin d'être d'y être admis. Bien que ceci soit un minimum exigé, plusieurs sujets avaient reçu une note d'évaluation de la conformation et provenaient de troupeau ayant un statut de contrôle du meadi-visna.

Les éleveurs membres de la SEMRPQ sont des passionnés ! Soyez assurés que les sujets présentés sont ce qu'ils ont de mieux. Souvenez-vous que c'est leur meilleure vitrine pour vous présenter leur travail en génétique et conformation. C'est par ce souci d'excellence et de travail que l'on peut assurer la qualité de l'agneau du Québec ! ■

**Investir sur la génétique de votre troupeau,
un choix payant !**

*Un merci spécial à nos commanditaires
des deux ventes*



Besoin de sujets de remplacement de qualité supérieure, veuillez consulter :

- Liste des membres de la SEMRPQ 2019 au www.semrpq.net
- Consulter les listes des béliers Top-Conformation
- Liste des béliers élites et améliorateurs www.genovis.ca



PRÉVISIONS :

AIDEZ L'AGENCE À VOUS AIDER !

JEAN-PHILIPPE BLOUIN, AGR. M.SC.,

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DE LA MISE EN MARCHÉ, LEOQ

Nous avons tous en mémoire les derniers mois de l'année 2018 et les premiers mois de l'année 2019. Rappelons les faits :

- Des prix de l'agneau léger qui ont chuté et sont demeurés relativement bas jusqu'à la fin de l'année 2018.
- Des prix avantageux de l'agneau lourd qui ont atteint des records historiques au cours de l'été et en début d'automne 2018.
- Plusieurs producteurs ont pris la décision de livrer des agneaux lourds en vente hebdomadaire par l'entremise de l'Agence de vente, en plus de ceux détenant déjà un engagement annuel.
- L'arrivée massive d'agneaux lourds provenant de l'Ouest canadien sur les marchés de l'Est.

La tempête parfaite !!!... qui a eu pour effet de créer une offre abondante d'agneaux lourds sur les marchés qui surpassait la demande. Des producteurs ont ainsi été contraints de retarder la sortie de leurs agneaux lourds et on a observé une diminution des mesures liées à la qualité du produit.

Sans être alarmiste, cette situation pourrait se reproduire... Afin d'amoindrir les effets d'un tel scénario, le Règlement sur la vente en commun prévoit que chaque producteur doit déclarer par écrit sa production d'agneaux lourds à LEOQ tous les trois mois et ce, qu'il soit à contrat ou non. Ces prévisions aident l'agence à planifier les sorties d'agneaux lourds et permettent aux acheteurs de constater à l'avance les volumes qu'ils auront à leur disposition. Ces derniers peuvent ainsi effectuer les démarches appropriées auprès de leur clientèle et ainsi mettre en marché un plus grand nombre d'agneaux lourds.

Au cours des différentes séances de négociation auxquelles participent les représentants de LEOQ et les acheteurs, le prix de l'agneau lourd est certes au cœur des discussions. Néanmoins, les acheteurs soulignent sans cesse que la constance des approvisionnements et les prévisions des variations de volume sont primordiales lorsque l'on veut maintenir des marchés ou en développer de nouveaux. D'ailleurs, lors de la prochaine assemblée annuelle de LEOQ, les producteurs seront invités à se prononcer sur un mécanisme visant à rendre plus efficace encore les prévisions et, par conséquent, la sortie des agneaux lourds des bergeries.

Donc, aidez l'Agence à vous aider à sortir vos agneaux lourds dans de meilleurs délais en transmettant vos prévisions de production. Tout le monde y gagnera ! ■

Formulaire P5, Préviation de production d'agneaux lourds disponible sous :
ovinquebec.com/fr/agence/agence_formulaire_producteur.php

Ou directement en ligne sous agenceagneaux.qc.ca/



PROMOTION

RÉTROSPECTIVE DES **ACTIVITÉS** **PROMOTIONNELLES DE L'ÉTÉ 2019**

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ

Depuis le début de l'été, les activités promotionnelles ont été variées. De la participation à des événements, à la publication de publicité en magazine, sans oublier le Web, un incontournable. Voici un aperçu des dernières activités qui ont permis de mettre en valeur l'Agneau du Québec.

En appui à la Société des Éleveurs de moutons du Québec, LEOQ a participé à un événement qui se déroulait dans le cadre de l'Expo de Saint-Hyacinthe. Kiosque, présentations et dégustations au menu. LEOQ a fourni la viande d'agneau nécessaire au chef Jonathan Garnier pour faire la démonstration d'une recette. Le chef Garnier étant un très bon vulgarisateur et professeur, la démonstration était des plus éducatives. La recette est disponible sur le site agneaudeauquebec.com.

Belles collaborations

En collaboration avec Aliments du Québec, LEOQ a publié une recette dans l'édition d'automne du magazine *Véro*. Créée par le chef Stefano, la délicieuse recette « *Ragoût d'agneau au safran* » est parfaite pour cette période de l'année !



LEOQ est maintenant un partenaire officiel d'Aliments du Québec ! Les deux logos, soit celui d'Agneau Québec et Fier partenaire Aliments du Québec pourront maintenant apparaître sur les différentes publicités génériques. Le logo d'Aliments du Québec jouit d'une belle notoriété et est connu des consommateurs. LEOQ pourra, tout au long de l'année, participer aux différentes infolettres envoyées par Aliments du Québec, destinées soit aux transformateurs, aux restaurateurs et aux institutions. Différentes présences sur le site Web et sur Facebook seront également publiées. LEOQ pourra profiter de rabais très avantageux pour participer à diverses promotions en collaboration avec Aliments du Québec

À propos d'Aliments du Québec

MISSION : promouvoir l'industrie agroalimentaire québécoise et contribuer à son développement et son rayonnement

97 % des québécois connaissent nos logos et le fait d'apposer le logo Aliments du Québec sur un produit augmente ses parts de marché de 2,8 % (selon une étude de l'Université de Sherbrooke) ? C'est la marque la plus connue et la plus crédible parmi tous les labels de qualité québécois et la seule certification pour laquelle les gens sont prêts à payer plus cher. (Étude Léger marketing/janvier 2018).

Les principaux avantages de l'adhésion chez Aliments du Québec :

- ▶ Bénéficier des marques Aliments du Québec ou Aliments préparés au Québec, et les déclinaisons bio, ainsi que de nos offensives de promotion (campagne nationale générique, médias sociaux, événements);
- ▶ Profiter de l'affichage distinctif en tablette, chez les détaillants majeurs au Québec;
- ▶ Faire partie des promotions en circulaires des détaillants;
- ▶ Être présents sur les listes des produits certifiés envoyées périodiquement aux restaurants, hôtels et institutions;
- ▶ Profiter d'une visibilité sur le site web alimentsduquebec.com;
- ▶ Bénéficier de tarifs préférentiels en projet de copublicité avec nous, petites à grandes visibilités;
- ▶ Formule clé en main et tarifs préférentiels pour les salons Expo Mangez Santé Vivre Vert et Sial Canada;
- ▶ Infolettre mensuelle et page Facebook pour les adhérents;
- ▶ Et bien plus...

Pour en connaître plus, consultez alimentsduquebec.com

Recettes créatives

La chef *Gabrielle Pellerin* créer chaque mois une nouvelle recette avec l'agneau du Québec ! Suivez la page Facebook de l'Agneau du Québec ou consultez le site agneauduquebec.com pour les connaître.

Portes ouvertes 2019

Pour cette 17^e édition, huit entreprises ovines ont ouvert leurs portes dans sept régions différentes sous la thématique « *L'environnement, c'est dans notre culture* ». Plus de 110 000 visiteurs se sont déplacés à travers le Québec.

Lors de l'événement, la porte-parole de l'événement, madame Marie-Ève Janvier, le président de l'UPA, monsieur Marcel Groleau étaient accompagnés du ministre de l'Agriculture, monsieur André Lamontagne. Deux producteurs de la région de l'Outaouais et des Laurentides se sont déplacés pour venir discuter avec les montréalais. Le public était toujours aussi nombreux lors des présentations sur la production ovine et la tonte au stade olympique. Le ministre Lamontagne a même eu l'occasion de s'initier à la tonte d'un mouton. ■



Les présentations au kiosque de LEOQ attirent toujours un grand public



Le ministre Lamontagne et Marie-Ève Janvier ont participé à la tonte d'un mouton sous la supervision de la tondeuse Nicole Blanchard (photo : UPA)



GÉNÉTIQUE

Et les gagnants sont . . .

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SOUTIEN AUX UTILISATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE GENOVIS, CEPOQ

La 4^e édition du Concours GenOvis de la Classique canadienne a été présentée lors de la grande vente annuelle de sujets pur-sang organisée par la Société canadienne des éleveurs de moutons (SCÉM), tenue du 19 au 21 juillet à Humboldt, en Saskatchewan. Cet événement se veut également une belle occasion de rencontrer les éleveurs de partout au Canada.

Ce concours veut reconnaître les éleveurs qui effectuent un bon travail de sélection tant au point de vue de la conformation de leurs sujets que de leur valeur génétique. Organisé conjointement par le CEPOQ et la SCÉM, ce concours met en lumière les sujets qui se démarquent au sein de leur race sur ces deux aspects. Les règlements complets du concours sont disponibles sur le site Internet www.genovis.ca.

Champions suprêmes 2019

Voici les récipiendaires pour les prix Champions suprêmes de l'édition 2019 du concours

Races terminales

Bélier :

Mastine Tango 63F – Suffolk (Larry Mastine)



Brebis :

Stonehill 7G – Suffolk (Paul Dick)



Races maternelles

Bélier :

Brien G&L 42F – Dorset (Gary & Luanne Brien)



Brebis :

Shereff 212F – Dorset (Jeff & Sheri Bieganski)



Races prolifiques

Bélier :

Gentes 534F – Arcott Rideau (Owen Gentes)



Brebis :

Gentes 36G – Arcott Rideau (Owen Gentes)



Champions par race

Les Champions par race sont les brebis et les béliers qui se sont démarqués au sein de chacune des races et qui étaient en nomination pour les prix Champions suprêmes.

		Animal	Éleveur
CHAMPIONS PAR RACE	Arcott Rideau	M GENTES 534F	OWEN GENTES
	Arcott Rideau	F GENTES 36G	OWEN GENTES
	Charollais	M OLDE COUNTRY 138F	LOREA TOMSIN
	Charollais	F OLDE COUNTRY 2158G	LOREA TOMSIN
	Dorper	M TCS MANUR 57G	HEATHER WILTON
	Dorper	F TCS PANAMELLERA 56G	HEATHER WILTON
	White Dorper	M DANMAR 63869G	DANIEL MARTEL
	White Dorper	F DANMAR 14222F	DANIEL MARTEL
	Dorset	M BRIEN G&L 42F	GARY & LUANNE BRIEN
	Dorset	F SHEREFF 212F	JEFF & SHERI BIEGANSKI
	Finnois	M -	-
	Finnois	F OLDE COUNTRY 8647G	LOREA TOMSIN
	Hampshire	M MOUNTAIN VIEW B.C. 16F	GORDON BLANKSTEIN
	Hampshire	F MOUNTAIN VIEW B.C. 10F	GORDON BLANKSTEIN
	Ile de France	M TODD 22G	KEITH TODD
	Ile de France	F TODD 62F	KEITH TODD
	North Country Cheviot	M DOUBLE L GERONIMO 63G	ROYCE LODOEN
	North Country Cheviot	F DOUBLE L GOLDIE 64G	ROYCE LODOEN
	Oxford	M MOUNTAIN VIEW B.C. 5G	GORDON BLANKSTEIN
	Oxford	F MOUNTAIN VIEW B.C. 2F	GORDON BLANKSTEIN
	Southdown	M OLDE COUNTRY 2150G	LOREA TOMSIN
	Southdown	F TODD H&J 13F	KEITH TODD
	Suffolk	M MASTINE TANGO 63F	LARRY MASTINE
	Suffolk	F STONEHILL 7G	PAUL DICK
Texel	M BRIEN G&L 82F	GARY & LUANNE BRIEN	
Texel	F BRIEN G&L 92F	GARY & LUANNE BRIEN	

Félicitations à tous les récipiendaires!

Saskatchewan : une province dynamique !

La Saskatchewan est une province très dynamique pour ses producteurs ovins. Elle a, par ailleurs, fait traduire en anglais plusieurs fiches en santé réalisées par le CEPOQ. Ces fiches sont disponibles sur le site Internet du *Saskatchewan Sheep Development Board* à www.sksheep.com/services_extension_services.htm ainsi que sur le site du CEPOQ à www.cepoq.com dans la section **NOUVELLES**. De plus, en décembre dernier, elle a offert deux journées de formation de base en génétique présentées par madame Johanne Cameron, lesquelles ont été grandement appréciées des producteurs. Le nombre d'utilisateurs du programme GenOvis a également augmenté au cours des dernières années pour atteindre sept

membres actifs en 2019 dans la province. Plusieurs jeunes producteurs se disent également intéressés à se joindre au programme au courant des prochaines années.

En conclusion, encore cette année, la Classique canadienne a permis de créer des liens avec les producteurs ovins des autres provinces. Le concours GenOvis, un concours amical, est toujours aussi apprécié des éleveurs ovins.

Rendez-vous l'année prochaine, du 9 au 11 juillet 2020, à Ancaster en Ontario !





GÉNÉTIQUE



MYTHES ET RÉALITÉS : DEVRAIT-ON ACHETER DES BÉLIERS AYANT DÉJÀ SAILLI ?

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SOUTIEN AUX UTILISATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE GENOVIS, CEPOQ

FRÉDÉRIC FORTIN, M.SC., GÉNÉTICIEN, CEPOQ

Vous remarquerez que de plus en plus d'éleveurs de races pures offrent de jeunes béliers ayant déjà travaillé dans leur troupeau. Pourquoi ? Les éleveurs de races pures utilisent de plus en plus de jeunes béliers sur une courte période de temps pour maximiser les progrès génétiques générés au sein de leur troupeau. Est-ce une belle opportunité à saisir pour les producteurs commerciaux ? Y a-t-il des risques associés à cette pratique ?

Pourquoi les éleveurs pur-sang tendent-ils à utiliser de jeunes béliers avant de les vendre ?

Tout d'abord, les éleveurs pur-sang veulent améliorer la génétique de leur troupeau pour produire des béliers qui pourront transmettre leurs bonnes qualités génétiques au sein des cheptels commerciaux.

Une première recommandation de base en génétique est d'utiliser de jeunes animaux reproducteurs pour améliorer plus rapidement les caractères d'intérêt à l'intérieur de la race. Pour ce faire, les éleveurs doivent réduire l'**intervalle de génération**, c'est-à-dire l'âge des parents à la naissance des agneaux. Ce facteur est très important pour déterminer la vitesse du progrès génétique. Il permet de réduire le temps nécessaire à faire de l'amélioration génétique entre chacune des générations. Plus l'intervalle de généra-

tion (ou l'âge des parents) est faible, plus le progrès génétique est rapide. Dans un monde idéal, un bélier ne devrait pas être utilisé dans un troupeau de sélection sur plus d'un an, après quoi, l'un de ses fils devrait lui être supérieur. Un roulement rapide des béliers dans les troupeaux sélectionneurs permet de générer un progrès génétique plus rapide et permet donc de mettre sur le marché des béliers plus performants pour les producteurs commerciaux.

D'autre part, les bons éleveurs utilisent plusieurs béliers à l'intérieur de leur troupeau. Ils réalisent peu d'accouplements par bélier afin d'améliorer la **variabilité génétique** à l'intérieur d'un troupeau et de **préciser le potentiel génétique** de plusieurs béliers. Un troupeau qui a peu de variabilité génétique aura plus de difficulté à trouver, parmi ses sujets, des

individus très améliorateurs. Ainsi, il est important pour les éleveurs pur-sang de favoriser la diversité génétique. Un nombre de 20-25 saillies par bélier est une recommandation arbitraire pour les sélectionneurs mais qui peut varier selon la taille du troupeau. Un fils devrait éventuellement être supérieur au père et devrait être utilisé comme reproducteur l'année suivante.

Ainsi, les éleveurs pur-sang tendent à produire d'excellents jeunes béliers éprouvés disponibles pour les producteurs commerciaux.



Ces béliers qui ont déjà servi sont-ils de bonnes opportunités pour les producteurs commerciaux ?

Le contexte des producteurs commerciaux et des hybrideurs est différent des éleveurs pur-sang. Ils recherchent de bons béliers pour produire de l'agneau de marché et/ou leurs sujets de remplacement. Ils veulent des sujets qui amélioreront les performances de leur troupeau pour augmenter leur rentabilité. De plus, l'utilisation d'un bélier sur plusieurs années n'a pas de conséquence et permet même de rentabiliser l'achat du bélier.

Ainsi, une belle opportunité s'offre à ces producteurs :

- avoir les béliers avec les meilleurs potentiels génétiques d'un éleveur de race pure (utilisés en pur-sang pour produire du remplacement = haute valeur génétique);
- les béliers sont déjà prêts à saillir;
- la fertilité de ces béliers a été validée;
- les béliers plus âgés peuvent réaliser un plus grand nombre d'accouplements;
- les valeurs génétiques du bélier seront plus précises parce que les performances de

sa progéniture ont été enregistrées dans le programme GenOvis;

- les béliers sont mieux développés lors de l'achat (un peu plus vieux).

Y a-t-il des risques sanitaires associés à l'achat de béliers ayant déjà sailli ?

Le volet santé de cette pratique est souvent questionné par les producteurs commerciaux. Certains ne veulent tout simplement pas acheter de béliers ayant déjà travaillé chez un autre producteur par crainte d'entrer des maladies dans leur élevage. Y a-t-il réellement davantage de risques d'entrer des maladies au sein de leur cheptel ?

- Aucun achat d'animaux ne peut se réaliser sans risque, que ce soit jeunes béliers/agnelles, brebis ou béliers plus âgés;
- L'utilisation de l'insémination artificielle serait une situation idéale pour contrer tout problème de transmission de maladies entre les élevages (comme on le voit dans d'autres espèces), mais le coût est plus élevé;
- Un examen vétérinaire est toujours conseillé avant l'achat;
- Les bonnes pratiques telles que les tests de santé pour certaines maladies et l'application d'une quarantaine suite à l'achat sont toujours de mise.

Ces bonnes pratiques s'appliquent à l'achat de tous sujets reproducteurs. Le choix du vendeur est également un facteur très important à considérer (statut sanitaire, état de santé des animaux, âge à la vente, garantie de vente, etc.). Un éleveur de confiance permet de limiter les problématiques potentielles à l'introduction de certaines maladies au sein de votre élevage.

Surveiller la prochaine parution de l'*Ovin Québec* pour y lire un article complet sur les risques associés à l'introduction de nouveaux animaux au sein de votre élevage ainsi que les bonnes pratiques à mettre en place pour minimiser les risques de transmission de maladies entre les animaux.

La prochaine fois que vous vous faites offrir des béliers d'un éleveur de race pure, il faudrait envisager un bélier qui a déjà travaillé dans l'élevage. En plus de vous assurer que le bélier travaille bien, il pourrait transmettre un excellent potentiel génétique à vos agneaux ainsi que bien d'autres avantages. ■

Programme Québécois d'Assainissement pour le *maedi-visna*

Ferme	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé
Alain Marcoux et Sylvie Bradette	Ste-Sophie-d'Halifax	819 362-3997	Romanov	
Andrew Simms	Shawville	819 647-2502	Dorper et croisement Dorper	
Bergerie Alexandre Murray	St-Luc de Matane	418 562-4290	Romanov, F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie de l'Estrie	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Diamant (mars 2008)
Bergerie des Chapelets	Matane	418 562-6894	Romanov	
Bergerie du Berger	St-Sylvestre	418 952-0004	F1 (RV/DP) et Suffolk	Diamant (sept. 2018)
Bergerie du Cap à l'Original	St-Fabien	418 740-3448	Romanov	
Bergerie du Coin	St-Théodore d'Acton	450 642-0583	Dorset, Romanov	Argent (avril 2019)
Bergerie du Faubourg	St-Narcisse de Rimouski	418 735-5049	Suffolk, F1 (DP/RV et RV/SU)	
Bergerie Geneviève Forest	St-Gabriel de Rimouski	581 624-6247	Romanov, Hampshire, F1	
Bergerie Innovin Faucher et Maheu SENC	St-Joseph de Beauce	418 397-6168	F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie laitière SARGY	Beaulac	581 228-4507	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2015)
Bergerie Les Moutaines	Hébertville	418 344-9026	Dorper	Diamant (mars 2015)
Bergerie Les Roses	St-Rosaire	819 740-8151	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2014)
Bergerie Marie du Sud	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Diamant (nov. 2011)
Bergerie Ovigène	Ste-Hénédiène	418 935-3701	Romanov	Diamant (juin 2009)
CDBQ	La Pocatière	418 856-3141	Dorset, Romanov, F1	Diamant (avril 2004)
Élevage Amki inc.	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Diamant (oct. 2003)
Elmshade Suffolks	Danville	819 572-2187	Suffolk	Diamant (sept. 2010)
Ferme Agronovie	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Diamant (juin 2009)
Ferme Alizée	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2323	Polypay	Or (mai 2018)
Ferme André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Diamant (août 2012)
Ferme Beausoleil	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Diamant (fév. 2015)
Ferme Charmax	St-Patrice de Beauvillage	418 596-3465	Romanov	Diamant (déc. 2013)
Ferme Desjardins Surprenant	St-Cyprien de Napierville	514 830-5287	Dorper	Diamant (juil. 2016)
Ferme des Grands Ducs	St-Méthode	418 671-8721	Dorper	Diamant (mars 2015)
Ferme des Petits Moutons	Franklin Centre	450 827-2456	Polypay	Diamant (juil. 2014)
Ferme Génération B	St-Liboire	450 793-2644	Dorper	Or (janv.2017)
Ferme Guillaume Allaire	St-Norbert d'Arthabaska	819 369-8017	Arcott Canadien, Romanov, F1	
Ferme Guillemette	Charrette	819 448-5204	Arcott Rideau, Finnois	
Ferme Jacnelle	Beauceville	418 774-4947	Romanov, Dorset, F1	Or (janv.2019)
Ferme La Petite Bergère	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Diamant (mars 2010)
Ferme Mécis	Roxton Falls	450-548-2915	Finnois, F1	
Ferme MK et Fils SENC	St-Nazaire d'Acton	450 278-6766	Arcott-Rideau	OR (fév. 2017)
Ferme Noble Hills	Richmond	819 823-5037	Dorper, Suffolk, Texel et Charollais	Diamant (oct. 2015)
Ferme Ovimax	St-Philippe-de-Néri	418 714-0372	Arcott-Rideau	Diamant (mai 2006)
Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 822-7806	Finnoise	Diamant (janv. 2004)
La Bélerie	Cowansville	514 601-7125	Arcott-Rideau, Romanov, F1	
Lait Brebis du Nord	Baie-St-Paul	418 760-8677	East Friesian, Lacaune	
Larivière Gingras SENC	St-Zacharie	418 389-7709	Suffolk	Or (sept 2018)
Le Biscornu	Rimouski	418 735-5018	Icelandic	Diamant (déc. 2015)
Les Bergeries Marovine (MH)	St-Charles-sur-Richelieu	450 584-3997	Hampshire, Leicester, Romanov, F1	
Les brebis du Beauvillage SENC	Lévis	418 261-6498	East Friesian	Diamant (fév. 2017)
Les Trouvailles Gourmandes de Canton	Roxton Falls	450-548-2900	Arcott Rideau	Argent (mai 2019)
Ovinas SENC	Thurso	819 986-3757	F1	Diamant (nov. 2016)
RGBG inc. Ferme Dorper de Charlevoix	Baie-St-Paul	418 435-3577	Dorper	Argent (mars 2018)
Serge Blanchard/Viviane Bureau	Roxton Falls	450-548-5911	Dorper	Or (mai 2018)
Valérie Breton	Bécancour	581 998-0566	Romanov	Diamant (nov. 2017)
Ferme Wolfsburg	Ste-Hénédiène	418 559-9335	Romanov, F1, croisé	
9228-0379 Québec inc.	Pontiac	819 282-8822	Rouge de l'Ouest	

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *maedi-visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web (www.cepoq.com) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou martine.jean@cepoq.com.

MYOSITE ÉOSINOPHILIQUE :

qu'est-ce que ça mange en hiver ?!

DR GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DE LA SANTÉ OVINE, CEPOQ



M. Inquiet, éleveur ovin : « Doc, je viens de recevoir un avis de l'abattoir. J'ai un agneau lourd qui a été condamné pour ce qu'on nomme la Myosite éosinophilique. Pourtant c'était un très bel agneau en parfaite santé quand je l'ai envoyé à l'abattoir ! Qu'est-ce que c'est ? »

Dr Réponse-à-Tout, vétérinaire praticien : « Difficile à répondre rapidement comme ça... on se voit demain lors des échographies et on pourra en parler plus longuement. »

La question de M. Inquiet est d'actualité, et nous essaierons d'y répondre par le biais de cet article. En mai dernier, M. Jean-Philippe Blouin de LEOQ me mentionnait que depuis le début de l'année 2019, il y a une forte augmentation de cas de condamnation due à la myosite éosinophilique, toutes régions et abattoirs confondus. Et toute proportion gardée, le même phénomène est rencontré autant dans les abattoirs fédéraux que provinciaux. De plus, les cas de condamnation se retrouvent chez plusieurs éleveurs différents. **Que se passe-t-il donc ?**

Ceci a suscité beaucoup d'interrogations et plusieurs démarches ont été entreprises depuis mai dernier pour en savoir plus :

La première démarche fut de faire un sujet d'information et de discussions autour de cette problématique lors d'une conférence téléphonique du groupe Vetovincaprin (regroupement de professionnels de la santé animale). Un parasitologiste de la FMV et une pathologiste du MAPAQ furent invités à partager leurs connaissances sur la myosite éosinophilique. Il en est ressorti que ce type de lésion **est causé par des kystes qui se logent dans les muscles d'un agneau (voir image) suite à l'ingestion d'un aliment contaminé par une coccidie de la famille des « Sarcocystis »**. L'agneau est l'hôte intermédiaire du parasite alors que les canidés principalement (chien, renard, coyote) et le chat plus rarement en sont l'hôte **définitif** (voir schéma du cycle du parasite). Selon les experts, **il n'y aurait pas d'autres conditions** qui provoquent la myosite éosinophilique.

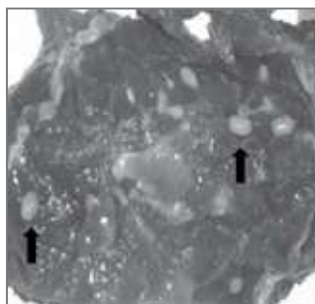
La myosite éosinophilique est une inflammation localisée dans un ou des muscles suite au passage des formes infestantes du protozoaire Sarcocystis durant son cycle de développement.

D'après les informations recueillies auprès du MAPAQ et de l'ACIA, il n'y a pas eu de modification aux directives de condamnation dans les abattoirs pour cette condition. Les lésions macroscopiques et la couleur des kystes retrouvés dans les carcasses d'agneaux ne peuvent pas être confondues avec d'autres conditions pathologiques.

Les agneaux touchés ne sont pas malades et sont en général en bon état. Dans la littérature consultée, très peu de moutons présentent des signes cliniques de douleur musculaire, de fièvre, d'abattement et d'amaigrissement. Ceci confirme le commentaire de l'éleveur en début d'article et la surprise qu'ont les éleveurs quand ils reçoivent la note de condamnation de l'abattoir.

Cela prend obligatoirement un hôte définitif; ici ce sont les canidés principalement. Donc, un agneau atteint ne peut pas transmettre la maladie à un autre agneau. Obligatoirement, il

faut que le mouton ingère un aliment contaminé par un chien par exemple. Par la suite, le chien ou autre canidé se contamine en mangeant une carcasse



Kystes dans la viande (flèches)
Source: msdvetmanual.com par
Dr Gaston Moré mv

de mouton présentant des lésions de myosite éosinophilique.

5. Aucun traitement n'est possible chez le mouton. Le chien ne présente pas vraiment non plus de signes cliniques comme hôte définitif et ne nécessite pas de traitement.
6. Tous les ruminants peuvent être atteints par cette condition. On peut mentionner ici les bovins et les cervidés sauvages.
7. La présence d'un seul kyste n'entraîne que le parage du muscle touché à l'abattoir. Par contre, quand plus d'un kyste sont présents et visualisés, toute la carcasse est condamnée. Présentement, cette augmentation de cas semble n'être présente qu'au Québec.
8. La sarcosporidiose, n'est pas classée comme une zoonose. Par contre, cela pourrait affecter un humain qui ingère un aliment contaminé par cette coccidie. Il peut développer les mêmes lésions que chez le mouton et présenter de la fatigue et des douleurs musculaires. Il est donc considéré comme hôte intermédiaire sans issue. Par contre, il existe des sarcosporidies dont l'humain peut être l'hôte définitif, mais ce ne sont pas celles qui affectent les moutons.

À la lumière des informations recueillies jusqu'à maintenant, des questions subsistent encore:

- ▶ *Pourquoi plus de cas sont présents au Québec, et ce, depuis 2019 seulement ?* En effet, en Ontario il ne semble pas y avoir eu d'augmentation de ces cas ! *Pourquoi des éleveurs n'ayant pas de chiens*

et de chats dans leur bergerie et dont les agneaux ne vont pas au pâturage ont eu des agneaux condamnés ?

Des hypothèses ou questions peuvent être émises et mériteraient d'être vérifiées par des projets de recherche : est-ce que la population des canidés sauvages pourrait être fortement atteinte par cette condition ? Est-ce que les aliments fournis aux agneaux peuvent avoir été contaminés par les fèces de ces canidés sauvages ? Combien de temps peut survivre ce parasite dans les aliments récoltés ? Est-ce que les canidés sauvages peuvent se contaminer en mangeant des carcasses de ruminants sauvages aussi ?

Que faire maintenant ? Tant que nous n'aurons pas toutes les réponses à nos questions, il est essentiel pour les éleveurs de s'assurer de rendre inaccessibles les carcasses de moutons morts aux chiens, chats, coyotes et renards, pour couper le cycle de ce qui peut provenir de la bergerie comme élément de dissémination de la condition.

En conclusion : il s'agit ici d'une situation préoccupante qui peut causer des pertes économiques importantes avec la condamnation d'animaux apparemment en santé. Il est aussi primordial pour cette condition, et bien d'autres, de disposer correctement des carcasses d'animaux morts à la ferme pour éviter la dissémination de maladies aux animaux de compagnie, de la faune et aux humains. ■

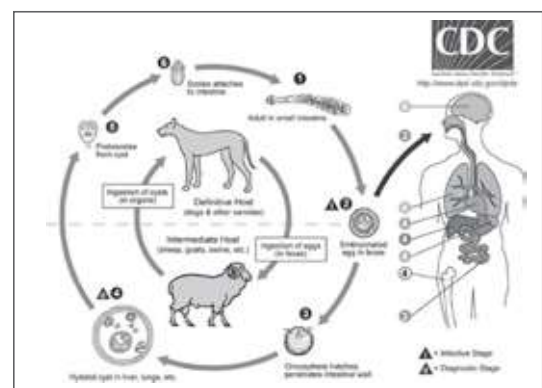
Pour en savoir plus sur la disposition adéquate des carcasses à la ferme, consultez le site du MAPAQ : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/obligations/carcasses/Pages/carcassesanimauxmorts.aspx>

À titre informatif dans le tableau suivant, les principales causes de condamnation dans les abattoirs sont présentées. Certaines, comme les « foies parasités », feront l'objet de futurs articles.

Principales causes de condamnation dans les abattoirs :

Abcès
Arthrite
Septicémie
Foie parasité
Cysticercose
Émaciation
Pneumonie
Ictère
Myosite éosinophilique
Néphrite

Cycle du parasite



US department of health and human services, <http://www.dpd.gov/dpdx>



VULGARISATION

Sécheresse, adaptation...

des actions qui portent « foin » avec l'herbe du Soudan et l'hybride sorgho-Soudan en plantes-abri ! On en parle à la Bergerie de la Neigette !

MARIE-JOSÉE CIMON, AGR. RESPONSABLE DU SECTEUR DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, CEPOQ

Avec le réchauffement climatique, l'agriculture est en mode adaptation, et ce, peu importe la situation géographique des entreprises agricoles au Québec. Ces changements climatiques sont entre autres, responsables de plus faibles précipitations qui affectent considérablement les récoltes. Selon l'UPA, on dénote que depuis les années 70, le Québec a fait un gain en degrés-jours de 20 journées supplémentaires de croissance pour les plantes, ce qui est énorme !

Pour faire face à ces changements climatiques, on peut avoir recours à des graminées annuelles dites de saison chaude telles que le **millet (perlé ou japonais), le sorgho, l'herbe du Soudan ou des hybrides sorgho-Soudan**. Il s'agit là d'options de plantes d'urgence puisqu'elles se caractérisent par la possibilité de semis tardifs (juin ou même juillet). Elles tolèrent bien la sécheresse, mais requièrent une température du sol supérieure à 12°C lors du semis. On peut obtenir un rendement potentiellement élevé de ces espèces et souvent même supérieur à d'autres alternatives comme les céréales fourragères. Le maïs entre

également dans la catégorie des plantes d'urgence, mais bien qu'il demeure l'espèce qui offre souvent le plus grand potentiel en rendement, ses hybrides ne permettent pas toujours d'être semés tard dans la saison. En situation d'urgence, cette culture est ainsi plus à risque de ne pas être à son optimum (qualité et rendement) lors de la récolte. On devra opter pour des hybrides plus hâtifs selon la zone.

CETTE ANNÉE À LA BERGERIE DE LA NEIGETTE INC., c'est l'herbe du Soudan (sorghum × drummondii) et l'hybride sorgho-Soudan qui ont été implantés comme plantes-abris dans les luzernières

et pour cause... la sécheresse des deux dernières années, dans le Bas-Saint-Laurent, a impacté plusieurs éleveurs par un manque énorme de fourrage. Les propriétaires, Aubert Lavoie et Marie-Claude Labrie, n'étant déjà pas autosuffisants au départ, n'y ont pas échappé !

« Le prix payé pour les fourrages pouvait atteindre 90 \$/balle l'an passé. Ça et les rendements moindres nous ont fait opter pour ce type de fourrage cette année. Le potentiel en rendement offert par les espèces nous permettra de pouvoir refaire une partie de notre inventaire et limiter l'achat de fourrage supplémentaire. »

Les hybrides de sorgho-Soudan possèdent maintenant l'avantage de produire 2 coupes contrairement à l'ensilage de maïs qu'on ne récoltera qu'une fois à l'automne. Et, pour plusieurs éleveurs, la méthode d'entreposage recommandée pour le maïs ensilage et l'équipement spécialisé pour la récolte sont des éléments limitants. « ...il aurait fallu investir dans l'achat d'un silo fosse ou un système de Ag bag si on avait choisi de plutôt faire de l'ensilage de maïs ! » Pour les propriétaires, il n'y aura qu'une seule coupe, et ce, pour les deux espèces, car les semis ont été réalisés fin juin. La récolte est donc en train de se faire au moment d'écrire ces lignes (20 août). Puisque les rendements à la récolte de l'hybride sorgho-Soudan et de l'herbe du Soudan sont en moyenne moindres que ceux du maïs ensilage, il devient tout de même plus avantageux d'opter pour deux coupes lorsqu'il en est possible !

« On peut faire pré-mélanger nos sacs de semences (luzerne-hybride et luzerne-herbe du Soudan), ce qui permet de semer à un seul taux à l'hectare. Les exigences en azote sont assez élevées (120-140 kg/ha), l'équivalent du maïs, car il s'agit de graminées de type C4. On prévoit donner une bonne dose de fumier à l'automne avant l'implantation de notre luzernière-herbe de Soudan de l'an prochain pour réduire les coûts d'engrais minéraux. »

Selon M. Stéphane Michaud, conseiller Belisle à la Bergerie de la Neigette, il est possible de fertiliser avec une bonne dose de fumier de deux ans avant le semis, si le sol est déjà bien fertile, et cela sera suffisant pour

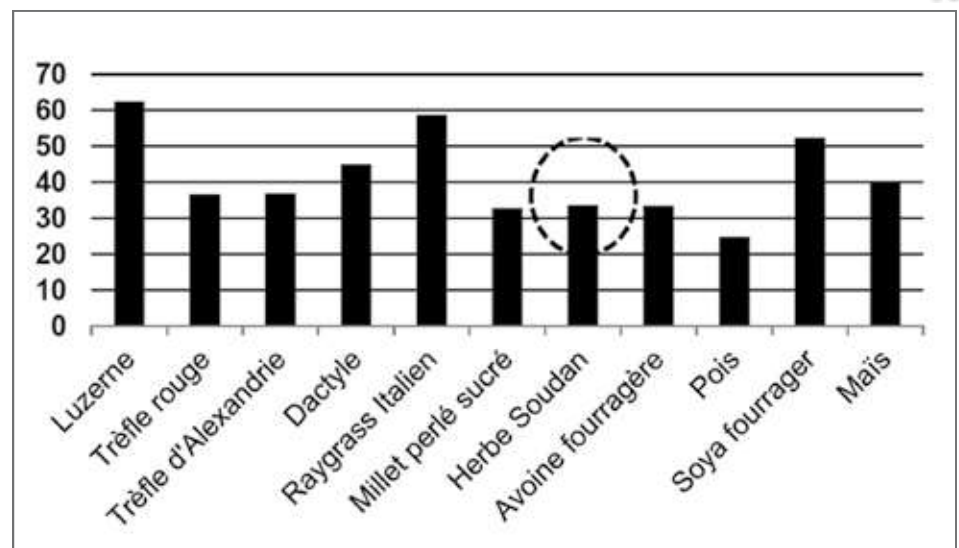
une belle implantation de l'herbe du Soudan en plante-abri à la luzerne. Il en coûte environ 105-120 \$/ha pour l'implantation de l'herbe de Soudan, ce qui est comparable à l'avoine fourragère en plante-abri. Toutefois, il souligne que l'avoine est beaucoup plus compétitive avec la luzerne que ne l'est l'herbe du Soudan. « Nous avons remarqué que la luzerne s'est très bien implantée et elle est beaucoup plus haute que lors de l'implantation avec de l'orge ou de l'avoine. »

La figure ci-dessous présente une analyse sommaire des coûts de semences et de fertilisants azotés en relation avec les rendements potentiels des principales espèces fourragères utilisées en situation d'urgence (\$/tonne de MS de fourrage). On dénote que l'herbe du Soudan est économique en comparaison avec plusieurs autres graminées annuelles de saison chaude. (Tirée de : Colloque sur les plantes fourragères 2015 - Philippe Seguin, Ph.D.)

Pour ce qui est du semis, deux essais ont été faits à la Bergerie La Neigette... « Nous

avons fait l'essai avec un semoir à semis direct John Deere et aussi avec un semoir brillion dans les deux cultures. Nous avons constaté que les cultures avec le semoir brillion présentaient davantage de mauvaises herbes ». Selon M. Michaud, le travail du sol nécessaire, avec l'utilisation du semoir brillion, fait ressortir davantage les graines des mauvaises herbes, d'où leur plus grand nombre après le semis. Il recommande d'ailleurs grandement d'y aller avec un semis direct à ½ pouce de profondeur et le choix du semoir John Deere offrirait, selon lui, un contrôle parfait de la profondeur de semis, élément primordial à la réussite de la culture. La dose recommandée le plus souvent est de 20 kg/ha pour l'herbe du Soudan avec de 15 à 20 kg/ha de luzerne, trèfle et graminée selon les espèces choisies.

« Nous avons préparé notre parcelle avec l'application de Round up juste avant le semis dans les deux cas. Il faut savoir qu'il n'existe aucun herbicide homologué pour le moment pour l'hybride sorgho-Soudan et l'herbe du Soudan. »



Coût de différentes espèces fourragères utilisées en situation d'urgence (\$/tonne de MS de fourrage).

Selon le climat, on pourra s'attendre, au moment de la récolte, à prévoir une plus longue période de fanaison lorsqu'il s'agit de sorgho-Soudan ou de l'herbe du Soudan. Il est donc bon de surveiller cet aspect afin d'éviter tous les problèmes liés à une mauvaise fermentation éventuelle. « Nos champs semés avec l'hybride sorgho-Soudan, étant donné que les tiges sont plus grosses et plus costaudes qu'une prairie de luzerne seulement, ont demandé plus de temps de séchage qu'une prairie régulière. Pour ceux avec l'herbe de Soudan, 24 heures n'ont pas été suffisantes non plus selon nous, mais cette fois à cause du volume généré. Il aura fallu 48 heures de fanage. Aussi, il est important de récolter à l'aide d'une presse roto-cut qui permettra le hachage du fourrage, car cela améliorera la fermentation de l'ensilage ! Il nous avait été recommandé de ramasser plus rapidement (65 % d'humidité), mais

nous trouvons que cela occasionnait plus de problèmes avec la machinerie (bourrage). »

Les rendements moyens attendus pour l'herbe du Soudan en semis pur peuvent varier de 5 à 7 tonnes MS/ha, alors que pour

les hybrides sorgho-Soudan, ils peuvent atteindre de 8 à 12 tonnes MS/ha, ce qui est fort élevé. Ce dernier fournit également une excellente source nutritionnelle comme le montre le tableau ci-dessous.

Comparaison des qualités fourragères d'ensilages d'hybride sorgho-Soudan, de luzerne et de maïs

Fourrage	% de PB1	% de ADF1	% de NDF1	ÉNI1Mcal/kg	% d'UNT1
LUZERNE					
Stade bouton	20	29	40	1,42	63
Pleine floraison	15	37	50	1,23	55
HYBRIDE SORGHO-SOUDAN					
Végétatif	17	29	55	1,6	70
Épiaison	8	42	68	1,3	56
ENSILAGE DE MAÏS					
Quelques épis	8,5	30	53	1,4	62
Plusieurs épis	8	28	51	1,6	70
1PB = protéines brutes; ADF = fibres au détergent acide; NDF = fibres au détergent neutre; ÉNI = énergie nette de lactation; UNT = unités nutritives totales.					

Tirée de : Hybrides sorgho-Soudan utilisés comme fourrage, OMAFRA



Herbe Soudan, 10 jours avant la récolte



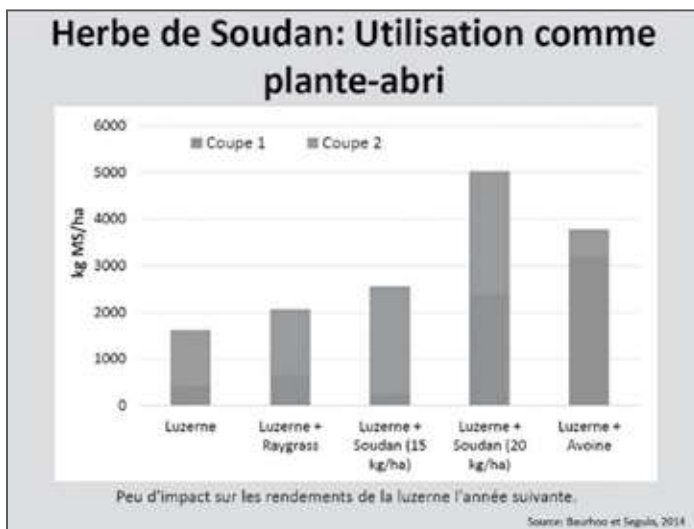
Récolte Hybride sorgho-Soudan



Aperçu après pressage

Pour ce qui est de l'appétence, M. Michaud souligne que tous les éleveurs suivis ont noté que la consommation était très bonne auprès des moutons nourris avec ce type de fourrage.

Au Campus de l'Université McGill (mai 2014 et mai-juin 2016), on a comparé les rendements de la récolte avec l'herbe du Soudan en plante-abri à ceux de parcelles dont la luzerne est en semis pur. Les résultats démontrent une augmentation moyenne de 115 % lorsqu'on y implante l'herbe du Soudan. En comparaison, avec l'utilisation des plantes-abris telles que l'avoine ou le ray-grass, les rendements ont augmenté en moyenne de 77 %. Le tableau ci-joint montre à quel point le Soudan peut procurer une biomasse importante, d'autant plus qu'il est tolérant à la sécheresse et offre une valeur nutritive très intéressante pour les ruminants. On note également une moyenne de 18 % pour le dosage en protéine brute et une meilleure digestibilité de la fibre par rapport au mélange avec l'avoine.



Tirée de : Fourrages d'urgence - Philippe Seguin, Ph.D. Université McGill – Campus Macdonald

Toujours selon M. Michaud, l'hybride sorgho-Soudan en plante-abri compétitionne davantage avec la luzerne que l'herbe de Soudan. Il aurait avantage à être plutôt semé avec un trèfle annuel par exemple, suivant une céréale de printemps ou une culture de seigle qui a été faite à l'automne. Dans ce cas, il répondra parfaitement lors de périodes de sécheresse en offrant des rendements très intéressants. ■

Merci à Marie-Claude, Aubert et Stéphane pour leur témoignage!

MISE EN GARDE

PÂTURAGE ET AFFOURAGEMENT EN VERT

Les hybrides sorgho-soudan peuvent servir à l'affouragement en vert ou au pâturage. Mais, ATTENTION, car les espèces du genre *Sorghum* telles que le sorgho, l'herbe de Soudan et les hybrides sorgho-soudan renferment de la dhurine, un glucoside qui, en se dégradant, libère de l'acide cyanhydrique (HCN), aussi appelé acide prussique.

Lors d'un arrêt de croissance brusque causé par une gelée, une sécheresse ou une coupe, la libération d'HCN est accélérée à l'intérieur de la plante. Ceci devient à risque pour les ruminants au pâturage ou en affouragement en vert.

L'intoxication causera une déficience en oxygène au niveau des poumons et des tissus de l'organisme. Les symptômes observés sont les spasmes musculaires, une respiration rapide et difficile, de même que des convulsions.

Puisque l'acide prussique se dégrade en une ou deux semaines, le foin ou l'ensilage peut être utilisé sans danger.

NE PAS SERVIR AUX CHEVAUX...

Vous avez des chevaux à la ferme? Et bien sachez qu'il ne faut pas les laisser pâturer ces espèces de fourrages. Ils y sont très sensibles et sont à risque de développer le syndrome de la cystite, une affection qui peut leur être fatale!





Éleveur Romanov
 -Race prolifique, maternelle et désaisonnée
 -Troupeau fermé et génotypé
 -Suivi GenOvis -Statut Diamant Maedi-visna
 -Vente de femelles et béliers reproducteurs
 -Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

Bergerie de l'Estrie
 † Romanov †

Andrée Houle
 559, rue des Muguets
 Coaticook, QC J1A 3A9

Tél. : 819 849-3221
 Cell. : 819 578-3221
 froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5
www.bergeriedelestrie.com



Maple Meadow FARM S

Hampshires, Suffolks, Arcotts Rideau, Dorset et F1

Suivi GenOvis • Négatif au Maedi visna



Osgoode ON 613 826-2330
www.maplemeadows.ca • acres@maplemeadows.ca

Béliers DORSET RR

Troupeau exempt de meadi visna : statut OR

- ✓ Très bons indices MAT et MAT-HP
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés et faciles d'entretien

Agnelles de reproduction disponibles

Ferme Beausoleil enr. Michel Viens
 210 Rg 4 Est, St-Joseph-de-Kamouraska Qc. G0L 3P0
 418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca

Lomanco Hampshire
 Sur programme de performance depuis 1963
 Béliers paternels génotypés

La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge
 150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350
amelie@manasan.qc.ca
www.manasan.qc.ca

AGENCE DE VENTE DES AGNEAUX LOURDS

Calendrier d'octobre 2019 à janvier 2020

Légende : SEM : numéro de la semaine | P2 : période de deux semaines | P3 : période de trois semaines

OCTOBRE 2019									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
20	14	40			1	2	3	4	5
21	14	41	6	7	8	9	10	11	12
21	14	42	13	14	15	16	17	18	19
22	15	43	20	21	22	23	24	25	26
22	15	44	27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2019									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
22	15	44						1	2
23	15	45	3	4	5	6	7	8	9
23	16	46	10	11	12	13	14	15	16
24	16	47	17	18	19	20	21	22	23
24	16	48	24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2019									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
25	17	49	1	2	3	4	5	6	7
25	17	50	8	9	10	11	12	13	14
26	17	51	15	16	17	18	19	20	21
26	17*	52	22	23	24	25	26	27	28
1	1	1	29	30	31				

JANVIER 2020									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
1	1	1				1	2	3	4
1	1	2	5	6	7	8	9	10	11
2	1	3	12	13	14	15	16	17	18
2	2	4	19	20	21	22	23	24	25
3	2	5	26	27	28	29	30	31	

*Veuillez prendre note que la dernière période de l'année pour les ententes de 3 semaines compte 4 semaines. Afin de combler votre engagement annuel pendant cette dernière période, vous devrez livrer 4/3 (1.33) fois le volume prévu.

FORMATION POUR LES INTERVENANTS SUR LA SANTÉ MAMMAIRE ET LA QUALITÉ DU LAIT

CAPRINS ET OVINS LAITIERS
Jeudi 24 octobre 2019
CENTREXPO COGECO DRUMMONDVILLE

*** Accréditation à l'OAQ (en cours) et à l'OMVQ

TARIF INTERVENANT ► 50 \$ + taxes DATE LIMITE D'INSCRIPTION ► 14 OCTOBRE 2019

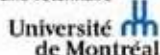


INVITÉE SPÉCIALE
Dre Renée de Cremoux, DDEE,
spécialiste française de la santé
mammaire des petits
ruminants laitiers

Inscription en ligne | www.cepoq.com
Par téléphone | 418 356-1200, poste 225



Faculté de médecine vétérinaire



PARTENARIAT
CANADIEN POUR
L'AGRICULTURE



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation



Journée
inPACQ

CAPRINS ET OVINS LAITIERS

WWW.MAPAQ.GOUV.QC.CA/INPACQ

VENDREDI 25 OCTOBRE 2019 | CENTREXPO COGECO DRUMMONDVILLE

550, rue Saint-Amant, Drummondville, J2C 6Z3

TARIF ► Producteurs agricoles et étudiants : 45 \$ DATE LIMITE D'INSCRIPTION ► 14 octobre 2019

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT! ► www.lepointdevente.com/billets/inpacqcaprinsovinlaitiers



Blackies Suffolks

Producteur de Suffolks pure race enregistrés
avec des fortes lignes du style « British »

AARRRR | Tous avec un Indice carcasse 90 ++ |
Nés en mars 2019 | Principalement jumeaux et triplets



Nos béliers reproducteurs

Pour la liste de nos béliers et brebis visitez notre site Web :

www.blackies.ca/suffolks



Jeunes béliers



Agnelles

Situé à 2,5 heures de Rivière-du-Loup à
8814 Main Street, Florenceville-Bristol, Nouveau-Brunswick, E7L 3G2 (Sortie 153)

Cécile & James Blackie
506 392-6263



Blackies Suffolks